INSCRIPTION • CLIQUER

Préparer et sécuriser son audit financier

Distanciel

Souvent perçu comme une source d'appréhension pour les bénéficiaires, l'audit financier constitue pourtant un mécanisme normal de contrôle et de sécurisation des financements européens. Lorsqu'il est anticipé et préparé de manière adaptée, il devient un véritable outil de démonstration de la bonne gestion du projet.

Cette formation apporte aux participants une compréhension concrète du déroulement d'un audit, des attentes des auditeurs, des principaux risques observés dans les projets financés en coûts réels, ainsi que des spécificités des projets en lump sum.

À travers des quiz, exercices pratiques, études de cas et retours d'expérience issus de l'accompagnement de bénéficiaires Horizon Europe, cette formation vous donne une méthodologie opérationnelle afin de préparer son organisation, sécuriser sa documentation et gérer efficacement un audit.

Objectifs pédagogiques

Différencier les types de contrôles applicables.
Comprendre les étapes, acteurs et conséquences d'un audit financier.
Identifier les principales zones de risque dans les projets en coûts réels.
Comprendre les spécificités du contrôle des projets financés en lump sum.
Analyser les preuves attendues et construire une chaine de vérification cohérente.
Mettre en œuvre une méthodologie opérationnelle de préparation et de gestion d'un audit.

Prérequis

Une connaissance du fonctionnement d'un projet Horizon Europe est recommandée.

Pour qui

Directeurs financiers, chargés de projets, chargés du suivi financier de projets européens, chercheurs, directeurs d'entreprises, comptables, contrôleurs de gestion.

Modalités pédagogiques

Des apports théoriques, enrichis de quiz et d'études de cas.
Des échanges interactifs. Questions & Réponses au fil de l'eau.
Un support de formation.

Où

Session en distanciel (visioconférence sur Teams).

Modalités d'évaluation

Questionnaire de recueil des attentes et de positionnement en amont de la formation.
Evaluation des acquis en cours de formation grâce aux quiz, études de cas, et retours du formateur.
Questionnaire d'évaluation de la satisfaction des participants et du degré d'atteinte des objectifs à l'issue de la formation.

Présence

Certificat de réalisation établi à l'issue de la formation.

10h00	**Accueil et objectifs de la formation**
10h15	**Panorama des contrôles dans Horizon Europe** Différencier Certificat sur les états financiers (CFS), check, review et audit Déclenchement des audits
10h35	**Audit financier : cadre général** Base légale : articles du Grant Agreement Acteurs de l'audit Chronologie d'un audit & méthodologie Accès aux données & documents clés attendus
11h30	**Audit de projets en coûts réels** Coûts de personnels : règles et erreurs fréquentes Enregistrement des temps : exigences et zones grises Autres coûts directs et indirects Erreurs majeures détectées en audit
12h00	**Documentation et audit trail** Chaîne cohérente de preuves Preuves financières, techniques et opérationnelles Cohérence entre reporting technique et reporting financier
12h30	Pause déjeuner
14h00	**Audit de projets en lump sum** Philosophie des lump sum Ce qui reste auditable et les attentes spécifiques des auditeurs Notion d'achèvement des travaux Chaîne cohérente technique et preuves d'exécution **Etude de cas**
14h45	**Comparaison des audits & Gouvernance** Matrice comparée des risques : coûts réels vs lump sum Pilotage financier vs pilotage technique Rôle du coordinateur et des partenaires
15h15	**Préparer efficacement son audit** Checklist de préparation à l'audit Bonnes pratiques tout au long du projet & pendant l'audit Que faire en cas d'observation ? Que se passe-t-il après l'audit ?
16h00	Clôture de la formation

Intermédiaire | **4h30** | **Distanciel** | **525 € HT**

Renseignements, inscriptions, accessibilité PSH :
Valérie Philippart - Tél : 01 55 35 25 50 - formation@anrt.asso.fr

Inscriptions : ouvertes jusqu'à 10 jours ouvrés avant la date de la formation.
Financement : Possibilité de financement par les opérateurs de compétences (OPCO) selon les critères de prise en charge propres à chaque OPCO.
Formations non éligibles au CPF

Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le numéro 11755659875 auprès du préfet de région d'Île-de-France.
Certification Qualiopi pour la catégorie « actions de formations »